

## Election municipale Nantes 23-30 mars

Nantes, le 25 mars 2014

### Accord électoral Nantes a de l'avenir / Liste écologiste et citoyenne

Les listes « Nantes a de l'avenir » conduite par Johanna Rolland, et la liste « Ecologiste et citoyenne, soutenue par EELV » conduite par Pascale Chiron, ont, à l'issue des résultats du 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale à Nantes qui ont donné pour l'ensemble de la gauche un score de plus de 55%, décidé de se rassembler pour présenter une liste commune en vue du second tour de l'élection.

Le rassemblement de la gauche, des écologistes et des forces de progrès à ce deuxième tour de l'élection municipale est une démarche nécessaire pour assurer l'avenir de Nantes au regard des enjeux de demain, à la crise économique, sociale et environnementale que nous affrontons. De nouveaux défis sont à relever et, en même temps, des réponses concrètes et immédiates doivent être apportées à chacune et chacun des Nantais. C'est parce que nous partageons des convictions et valeurs communes ainsi qu'une même ambition pour Nantes que nous nous engageons collectivement pour inscrire Nantes et la métropole dans un nouveau cycle.

La liste fusionnée est celle d'une gauche moderne, rassemblée et ouverte à la société civile, qui s'appuie sur les valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Elle présente un projet qui porte les valeurs de justice sociale et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Ce projet s'articule autour de 4 grandes orientations, Nantes ville démocratique et citoyenne, Nantes ville active et ouverte, Nantes ville juste et solidaire, **Nantes ville référence de la transition écologique, ainsi que sur une gouvernance renouvelée, fondée sur l'exemplarité, le collectif et la transparence.**

Cette liste commune se constitue dans le cadre d'un accord global de gouvernance pour le mandat 2014-2020. Il pose les bases d'un projet commun pour Nantes, établit le cadre et les règles d'une gouvernance politique, d'une véritable majorité solidaire et détermine tant la répartition des co-listiers au sein de la liste que les responsabilités qui en découlent.

Nous concevons ensemble un nouveau contrat pour Nantes et les Nantais et un nouveau projet commun. Ce projet pour Nantes et la métropole sera structuré autour des 4 grandes orientations mentionnées précédemment. Il se fonde sur les projets présentés par Pascale Chiron et Johanna Rolland au premier tour, en cherchant à retenir les propositions les plus ambitieuses des uns et des autres et en respectant le vote démocratique des Nantais.

## 1- Nantes, ville démocratique et citoyenne

La gauche et les écologistes réaffirment leur volonté de remettre à plat les dispositifs nantais de concertation. Les nouveaux/nouvelles élu-e-s insuffleront une culture de débat sur l'ensemble des projets de la ville et la communauté urbaine. Pendant tous les débats de ces derniers mois, les Nantais ont exprimé une aspiration forte à une plus grande participation à la construction des projets. Pour y répondre, la gauche et les écologistes font des propositions précises et nouvelles. Notre volonté claire est aujourd'hui la coproduction des politiques publiques avec les acteurs et les habitants du territoire.

## 2- Nantes ville active et ouverte,

L'emploi est notre premier combat car le chômage est la première des inégalités. Si une équipe municipale seule ne peut pas tout, elle doit sans cesse agir : soutenir les services, notamment les services à la personne qui répondent à la problématique du vieillissement de la population, le commerce et l'industrie, les filières d'excellence et d'avenir, notamment les filières des métiers du numérique et de la transition énergétique, les petites et moyennes entreprises, encourager la création d'entreprises et développer les emplois de proximité. Cela passera par un soutien affirmé à une économie plurielle, relocalisée (avec un soutien accru à l'économie sociale et solidaire) qui prenne en compte les nouveaux enjeux de la transition écologique, une économie qui privilégie la coopération à la compétition.

Favoriser l'accès à l'emploi, c'est accompagner les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes et les seniors. C'est aussi miser sur l'éducation et la formation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par la formation professionnelle. Ce sera l'une des grandes priorités du mandat.

Le développement de Nantes passe par son attractivité, son rayonnement en Europe et son ouverture au monde. Dans les domaines de la recherche, de la créativité, de l'innovation technologique et sociale, du développement économique, du tourisme, de la culture et du sport, nous disposons de nombreux atouts pour bien figurer sur les cartes européennes. Il faudra tous les mobiliser.

Il faut faire de Nantes une grande place universitaire et de la recherche en nouant des alliances avec les grandes villes de l'Ouest, en particulier avec Rennes et renforcer nos liens, en matière économique et touristique, avec Saint-Nazaire, avec qui nous partageons le port et cette ressource naturelle unique : l'estuaire de la Loire.

**Nos divergences sur le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes sont anciennes et connues. Elles demeurent. Nous prenons acte ensemble de l'orientation du gouvernement de ne pas débiter les travaux avant l'épuisement de tous les recours juridiques actuellement déposés.**

Enfin, Nantes doit poursuivre son engagement en faveur des droits de l'Homme, approfondir ses coopérations avec les pays du Sud, pour rester une ville citoyenne du monde.

## 3- Nantes ville juste et solidaire

Nous devons faire vivre concrètement le pacte républicain, sur le terrain. Lutter contre l'exclusion et la précarité, garantir les droits fondamentaux — l'éducation, le logement pour tous, bien sûr, et la sécurité : telles sont nos premières priorités.

Nous veillerons avec l'ensemble des partenaires, au premier rang desquels l'État, à assurer la sécurité au plus près des citoyens, dans un esprit alliant prévention et fermeté.

Nous ferons de l'accès pour tous à la santé un axe majeur de ce mandat. L'arrivée du CHU sur l'Île de Nantes est la garantie d'un grand service public de santé, un service d'excellence, accessible à tous les Nantais, prenant en

compte évidemment la question de la santé environnementale

La réalisation de trois maisons de santé de proximité viendra compléter cette offre de soins.

Parce que la ville de demain sera intergénérationnelle, une attention particulière sera accordée aux seniors, aux familles et à la jeunesse, et à leurs besoins spécifiques. Nous comptons sur la qualité de notre service public, le professionnalisme et l'engagement de ses agents pour répondre à cette exigence : celle d'une ville facile et d'une ville pour tous.

Nous réaffirmons également notre confiance dans le tissu associatif et les bénévoles, expression de l'énergie et de la générosité de notre ville, pour être, avec notre soutien, pleinement acteurs de ces efforts de transformation. En particulier, nous favoriserons les pratiques sportives, en direction de tous les publics, soutiendrons l'émergence culturelle et les nouvelles formes artistiques, qui doivent avoir toute leur place aux cotés de nos grandes institutions.

#### **4- Nantes ville référence de la transition écologique**

Nantes a porté une politique ambitieuse pour une ville respectueuse de son environnement assumant sa part de responsabilité globale, répondant aux grands défis environnementaux et notamment sur le changement climatique.

Nous entrons aujourd'hui dans un nouveau cycle. De nouvelles problématiques apparaissent. L'urgence climatique nous oblige de fixer de nouveaux objectifs plus ambitieux, intégrant la question de l'agriculture et l'alimentation, des déchets en maîtrisant nos flux via l'économie circulaire.

Pour Nantes, nous appelons de nos vœux une nouvelle forme de progrès avec la transition écologique comme perspective, comme gisement d'activités et d'emplois. C'est une exigence pour les générations futures. Nous disons notre volonté d'en faire, dès aujourd'hui, un levier pour améliorer notre quotidien et favoriser l'émergence d'un mode de vie réinventé.

La transition écologique doit être encouragée, maîtrisée et conduite dans la durée, avec le concours actif des Nantaises et des Nantais, des entreprises et de tous les acteurs concernés. Elle ne réussira que si elle est partagée.

Améliorer notre cadre de vie, c'est faciliter les déplacements quotidiens. C'est aussi porter un soin attentif à nos quartiers, par des aménagements qui préservent leur identité et grâce à des services de proximité présents et à l'écoute. C'est enfin plus de nature en ville, une nature vivante, qui enchante notre quotidien, une nature prétexte à la créativité, aux loisirs et à la promenade. Ce sera particulièrement la question du lien à la Loire, qui porte en elle notre histoire commune, une part de notre avenir et que nous souhaitons remettre au cœur de notre quotidien.

Une ville sobre, c'est également une ville est économe de ses ressources financières. Pour préserver le pouvoir d'achat, nous confirmons l'engagement pris par Johanna Rolland et Pascale Chiron dans le cadre de la campagne du premier tour de ne pas augmenter les taux d'imposition à Nantes durant le prochain mandat.

## Les Grands engagements :

Au-delà de ces grandes orientations, les mesures présentées par la liste « Nantes à de l'avenir » et celles pour la métropole portées les listes de gauche de l'agglomération seront mises en œuvre dans le cadre du mandat. Plusieurs engagements communs méritent d'être soulignés ou précisés :

### 1- Nantes, ville démocratique et citoyenne

**Indépendance** des conseils de quartier, autonomie du bureau, maîtrise de l'ordre du jour de leurs réunions et leur programme annuel de travail, organisation de votations citoyennes.

**Mettre en place des budgets d'investissement participatif**, géré par les conseils de quartiers, pour permettre la réalisation de projets portés par les habitants décider d'aménagements de l'espace public.

**Développer le droit d'initiative des citoyens** en permettant aux conseils de quartiers de faire inscrire régulièrement des sujets issus de cette démarche à l'ordre du jour du Conseil municipal de Nantes et du Conseil communautaire de Nantes Métropole.

**Instaurer un bureau des projets** : dans chaque équipement de proximité, une fonction de référent des projets sera créée pour recevoir, accompagner et soutenir les initiatives associatives et citoyennes. Les bureaux du projet seront dotés d'un budget spécifique.

**Créer un conseil consultatif avec les acteurs et les utilisateurs** pour chaque grande politique publique (culture, déplacements, déchets, etc.)

**Engager une évaluation citoyenne pour chaque politique publique municipale**, au moins une fois par mandat : réalisée avec le concours des citoyens, les résultats de ces évaluations seront rendus publics.

**Faire signer une charte de déontologie** par l'ensemble des conseillers municipaux élus.

**Créer un grand forum inter-associatif** nantais pour permettre aux associations d'échanger entre elles et de se faire connaître au-delà de leur quartier.

### 2- Nantes ville active et ouverte

**Faire de l'Université de Nantes un moteur du dynamisme métropolitain** par le doublement du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche pour approcher les 100 millions d'euros

**Conforter la diversité de l'économie nantaise** (industries et services) **et des filières** d'excellence d'aujourd'hui et de demain à Nantes : le numérique, les matériaux du futur (secteurs aéronautique, navale, automobile...), les biothérapies, l'agroalimentaire, les bioressources marines, les industries culturelles et créatives, l'énergie et l'éco-innovation.

Création d'un conseil d'orientation du développement économique et de l'emploi sur Nantes Métropole avec les représentants du monde économique, les partenaires sociaux, les collectivités locales, les acteurs de l'emploi et de l'insertion, l'éducation nationale et les grandes écoles pour renforcer le dialogue entre institutions et monde économique autour de l'emploi, la formation et du développement des compétences (en prenant notamment appui sur l'expérience de CAPE sud Loire).

**Conforter le rayonnement de la métropole et son accessibilité : aménagement de la nouvelle gare** et des connexions ferroviaires — en particulier l'amélioration des liaisons Nantes-Rennes et Nantes-Angers — pour conforter l'attractivité économique de Nantes et soutenir l'emploi.

**Soutenir l'Économie sociale et solidaire (ESS)** : accompagner 200 porteurs de projets en lien avec Solilab, pôle de coopération et d'innovation sociale, et soutenir la création d'Accorderies (bourse d'échange de services entre particuliers).

**Renforcer l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés publics**, au travers de la politique RSE et d'une

augmentation des clauses d'insertion

**Encourager le développement de l'économie circulaire** : favoriser les circuits courts agricoles, les recycleries des produits de consommation et la valorisation des déchets.

Installer un service public du partage pour accompagner le développement des colocations intergénérationnelles, échanges de services, mutualisation de biens... Développement de SoNantes, la monnaie locale complémentaire, en l'ouvrant aux citoyens.

**Créer un guichet TPE-PME** leur permettant de retrouver sur un même lieu l'ensemble de leurs interlocuteurs administratifs

**Créer 400 nouveaux emplois d'avenir sur le territoire de l'agglomération.**

**Faire de Nantes un campus universitaire européen**, en soutenant notamment le développement de la communauté d'universités à l'échelle des régions Bretagne-Pays de la Loire.

**Soutenir le commerce de proximité** par l'acquisition de locaux ou baux commerciaux menacés, et si besoin, grâce à la création d'un outil de portage foncier et immobilier spécifique.

**Faire de Nantes une grande place du numérique en Europe**, en favorisant la synergie entre les acteurs (économie, recherche, start-ups...), la transition numérique des entreprises et l'arrivée d'innovateurs.

**Réaliser la continuité du parcours urbain de la biodiversité** : de la Prairie de Mauves, jusqu'au Jardin des Plantes, en passant par le Parc des Oblates. Créer dans ce cadre un centre d'interprétation de la biodiversité mettant au débat sa localisation au Parc du Grand Blottereau. Créer un nouveau grand parc urbain à la pointe Ouest de l'Île de Nantes.

**Créer**, en lien avec les citoyens et les associations, un « **wikipatrimoine** » nantais qui valorisera aussi le patrimoine dans les quartiers.

**Soutenir le sport de haut niveau** à l'échelle métropolitaine et faciliter l'activité des clubs du territoire évoluant dans l'élite nationale et européenne

**Créer « Planète Jules Verne »**, pôle de culture scientifique et technique, fonctionnant en réseau, autour du Quartier de la création, de l'Université et des grandes écoles, du musée Jules Verne, du Planétarium, du Muséum d'histoire naturelle, de la Maison des Hommes et des Techniques, et du pôle sciences Séquoia.

### 3- Nantes ville juste et solidaire

**Créer un lieu de consultation post-traumatique pour les femmes victimes de violences**, disposant d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, infirmières).

Développer un bureau des temps pour concilier les temps de la ville, dont un des objectifs principaux sera la lutte contre les inégalités liées aux temps contraints (travail de nuit...)

**Créer un « Office de la tranquillité publique » en privilégiant les actions de prévention et mettre en place un îlotage de proximité dans les quartiers**

**Renforcer et développer l'offre d'accueil et d'hébergement d'urgence** avec les partenaires concernés : création de deux accueils de jour et d'une maison relais supplémentaires pour les sans-abris.

**Prendre en compte la situation des roms** : soutenir les communes dans une démarche d'accompagnement des familles ayant un projet de vie en France, soutenir des actions de coopérations décentralisées dans les régions d'origine des familles présentes dans l'agglomération et développer sur ces projets la collaboration de Nantes Métropole avec les grandes métropoles européennes.

**Engager une politique volontariste en faveur des enfants et des jeunes handicapés** : créer des postes d'accompagnants pendant le temps périscolaire, notamment le midi, et **ouvrir 100 places supplémentaires pour les enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs de l'Accoord** (Association pour la

réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles de la Ville de Nantes).

**Accompagner la construction d'un nouveau CHU sur l'Île de Nantes** pour un grand service public de santé d'excellence, accessible à tous. **Créer 3 maisons de santé pluridisciplinaires : à l'Est, à l'Ouest et au Nord de la ville.**

Mettre en place un outil de caution solidaire, adossé à l'épargne locale, pour faciliter le parcours résidentiel

**Construire des logements pour tous : 3 000 logements neufs par an, dont 750 logements sociaux. Développer fortement le logement abordable (750 logements par an).**

**Aménager 1 200 logements bleus et adaptés** pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

**Créer 400 nouvelles places de crèches** (municipales, associatives), soutenir les crèches d'entreprises, développer l'offre en horaires adaptés et élargis, soutenir les crèches bilingues et les initiatives de gardes partagées.

**Offrir à tous les jeunes Nantais, écoliers et collégiens, un programme d'animation périscolaire et extrascolaire diversifié**, avec des parcours culturels et sportifs (projets éducatifs de territoire). Proposer un parcours "citoyens en herbe" pour un vrai temps périscolaire civique.

**Lancer un plan partenarial « Accès aux stages pour tous »** avec le concours des entreprises et des acteurs éducatifs, et proposer **un guichet unique des stages**

**Créer une bourse à l'engagement**, permettant la prise en charge partielle de projets de formation, type Bafa ou premier secours.

**Affirmer le rôle des « petits » lieux dans la diffusion des artistes du territoire**, en créant une aide à la diffusion, et mettre en place une plateforme locale des cafés-culture

**Organiser**, chaque année en collaboration avec les grands établissements culturels, **des spectacles hors les murs.**

**Améliorer le réseau des équipements sportifs**, créer des espaces pour la pratique sportive libre (« city stades » ou terrains multisports, aires adaptées à tous les âges dans les parcs et jardins).

Soutenir le développement d'une part d'actionnariat populaire pour le FC Nantes dans le cadre des programmes européens en cours.

Soutien de la ville de Nantes au projet de centre culturel breton d'agglomération.

#### **4- Nantes ville référente de la transition écologique**

**Mettre en place le guichet unique de la rénovation énergétique**, pour informer les familles nantaises et les orienter dans leurs démarches et leur fournir un accès facilité au financement

Rechercher et mobiliser des financements extérieurs à hauteur de 100M€ par an pour des investissements sur des projets de production et d'efficacité énergétique.

Pour réduire la facture d'énergie, **alimenter plus de 50 % des logements sociaux en énergies renouvelables.** Aider à la réhabilitation de 1 800 logements par an dans les copropriétés anciennes.

- Etre la première agglomération à concevoir un plan global de maîtrise des flux (Matières premières, énergie, déchets...), débouchant sur une stratégie de développement de l'économie circulaire.

- stratégie de renforcement la consommation alimentaire locale en accompagnant le développement des circuits courts (AMAP, légumeries...) et valorisant l'alimentation locale.

- Aller vers 100% de produits issus des productions locales de qualité ou de filières biologiques dans la

restauration collective sans augmentation du coût des repas pour les familles.

**Mettre en place un « Plan soleil métropolitain », dont la création sous maîtrise publique unique, d'une centrale photovoltaïque disséminée sur l'agglomération et en informant les habitants et les entreprises sur le potentiel solaire de leur toiture**

Plan Climat : élaboration d'un nouveau plan quantifié - 50% d'émission de CO<sup>2</sup> en 2030.

**Structurer une filière de production du biogaz, notamment pour alimenter les bus de TAN**, en développant la collecte sélective des déchets organiques fermentescibles. Dans ce cadre, expérimenter le 3<sup>ème</sup> sac pour les déchets fermentescibles.

Porter, dans le cadre des discussions de renouvellement du SCOT avec les autres intercommunalités la diminution de moitié la consommation de terres agricoles prévues dans le SCOT actuel, et lancement d'un plan d'étude et de préservation de la biodiversité à cette échelle pour la définition d'une trame verte et bleue prescriptive à cette échelle.

Etudier et mettre en place une tarification progressive de l'eau en intégrant des critères sociaux et familiaux et lancer les travaux de la modernisation de l'Usine de l'eau.

Mieux positionner Ecopôle dans le centre-ville, avec espace d'exposition

**Transformer les friches vertes de la ville** en des lieux de projets collectifs environnementaux, artistiques et culturels avec les habitants.

Continuer à s'investir pour porter la voix des collectivités territoriales dans les débats et négociations internationales sur l'environnement et le climat

**Engager pendant le mandat la réalisation des premiers maillons d'une rocade tramway**, à commencer par la connexion Ligné1-Ligne 2 qui sera achevée dès que possible.

**Préparer la desserte par le tramway du nouveau CHU** sur l'île de Nantes, à l'horizon 2025.

**Augmenter la capacité de la ligne 4 du Busway** et engager sa mutation énergétique grâce à des véhicules électriques de grande taille.

**Créer 1 000 places de stationnement supplémentaires** en centre-ville, dans deux nouveaux parkings : sur le site de l'ancienne Maison d'arrêt et dans le secteur Ricordeau-Baco, en substitution des parkings de surface afin de reconquérir de l'espace public pour les piétons. Créer 3 000 nouvelles places de stationnement dans les parkings-relais (P+R).

**Développer fortement les infrastructures et les services vélo** par de nouveaux moyens financiers (a minima doublement du budget de la politique vélo actuelle) : mettre **5 000 vélos en location longue durée**, avec une option d'achat et de maintenance incluse. Aménager 50 km supplémentaires de pistes cyclables sécurisées. Etendre à d'autres quartiers de Nantes le système de location de vélos en libre-service lors du renouvellement du contrat. Créer 1 500 places en parking-box.

**Poursuivre la réhabilitation des quartiers** : projet global de Bellevue, nouvelle étape pour Malakoff-Pré Gauchet, Bottière et Les Dervallières, projet global à Nantes Nord.

**Achever le réaménagement de Feydeau Nord et lancer le projet de rénovation de Gloriette Petite Hollande, en réhabilitant le square Daviais, en créant une esplanade piétonne ouvrant une perspective** de centre-ville ouvert sur la Loire, en garantissant la place du marché et en contribuant à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville.

**Concevoir une stratégie d'aménagement et de développement globale pensée autour du fleuve sur une grande échelle : Petite Hollande, Quai de la Fosse, Bas-Chantenay, Pointe Ouest de l'Île de Nantes, Pirmil-Les Isles, Trentemoult, pour animer le fleuve par de multiples activités, en fédérant les acteurs et les parties prenantes.**

**Mener le grand débat sur les nouveaux franchissements de la Loire.** Et à partir des conclusions, engager les

études de réalisation.

### **Réaliser l'étude d'une piscine en bord de Loire.**

**Développer les usages du fleuve** : en maintenant l'activité de croisière; **par l'étude d'un passeur fluvial entre Gare maritime et l'Île de Nantes** ; par la mise en service, à des fins de loisir et de tourisme, **d'un « navibus d'été » faisant le tour de l'Île de Nantes en bateau**, et desservant les communes ligériennes de l'agglomération.

**Lancer un programme « Habiter la Loire »**, avec la réalisation d'études de faisabilité pour construire des bâtiments et logements flottants, notamment dans le Bas-Chantenay.

### **Des principes de fonctionnement partagés méritent d'être soulignés**

L'ensemble des élus devront signer la charte de déontologie prévue par Johanna Rolland. Dans cet esprit, les responsabilités et délégations consenties devront être pleinement exercées avec toute l'assiduité nécessaire (adjoints de quartier présents, assiduité aux conseils d'école, ..)

## **La composition des conseils municipaux et communautaires**

Comme les deux têtes de liste l'avaient clairement indiqué lors de la campagne, la fusion s'est faite dans le respect du vote démocratique des Nantais, ce qui correspond à un rapport 70/30.

Ainsi la liste écologiste et citoyenne présentera 15 personnes dans les 51 premiers de la liste fusionnée, avec 18 représentants au total sur la liste.

En cas de victoire, 7 de ses élus seront adjoints, 5 sur des thématiques et 2 sur des quartiers.